	,
Thème introductif	
Une dynamique pour une profonde transformation sociale	
RAPPORTEURS	
Frédérique Rolet, Roland Hubert, Daniel Robin	
1. UNE POLITIQUE ECONOMIQUE CONSERVATRICE	UNE POLITIQUE ECONOMIQUE CONSERVATRICE
	REACTIONNAIRE ET LIBERALE
réformes structurelles ne peuvent permettre de sortir de la crise : la	
1.2. Quant au FMI, qui vient de décerner un satisfecit à la France pour sa politique budgétaire tout en préconisant un infléchissement de l'austérité portant sur la fiscalité, il reprend le thème du coût du travail facteur du manque de compétitivité et propose le gel du salaire minimum, une plus grande flexibilité sur les salaires et le temps de travail, une plus grande concurrence dans les secteurs protégés, une réforme des retraites, plus de	

flexibilité dans le secteur bancaire.	
investissement aujourd'hui absent et une meilleure répartition des	
1.4. L'écart croissant entre les citoyens et les partis démocratiques traduit le discrédit de la politique économique et sociale pratiquée. Les différents scandales touchant des élus ont aggravé le phénomène. Le poids grandissant de l'abstention aux élections et le recul des partis traditionnels trouvent leurs origines dans la déception de toute une partie de l'électorat, notamment des catégories populaires.	
élections, il s'agit d'analyser précisément la hausse des résultats de l'extrême droite dans les précédents scrutins : les différentes élections partielles tenues en métropole révèlent surtout une montée de la droite et	. Tout en étant conscient du risque d'un progrès du FN aux prochaines élections, il s'agit d'analyser précisément la hausse des résultats de l'extrême droite dans les précédents scrutins : les différentes élections partielles tenues en métropole révèlent surtout une montée de la droite et un fort taux d'abstention. Mais on constate une difficulté tant de la droite que de la gauche à trouver la bonne stratégie face au FN qui cherche à imposer les thèmes du débat politique. Les politiques libérales et sécuritaires sont le terreau sur lequel prospère l'extrême droite. Pour la combattre, il faut mettre en échec ces politiques et relancer une dynamique de progrès par la reconquête de nos droits sociaux et la conquête de nouveaux droits.

	·
2. QUELLE STRATEGIE DES ORGANISATIONS SYNDICALES DANS CE CONTEXTE ?	
2.1. Les transformations en cours du capitalisme, la financiarisation de l'économie ont produit les effets que l'on connaît en termes de crise économique et sociale. De ce fait, les préconisations réitérées sur la nécessité de changer de modèle, le discours sur le caractère « obsolète » de l'héritage du programme du CNR et du compromis social élaboré après-guerre trouvent de larges échos.	
2.2. Confrontés à des difficultés croissantes mais aussi à la fin de l'espérance dans une possible mobilité sociale, de nombreux salariés cherchent des solutions individuelles et sont prêts à accepter des régressions. La montée des inégalités, y compris dans les services publics (l'éducation en particulier) fait douter de la solidarité et du collectif. Les divisions sont exacerbées entre les différentes catégories de travailleurs, les générations, etc., les phénomènes communautaristes se développent.	
2.3. L'État est affaibli par les restrictions budgétaires et donc restreint dans ses capacités d'action, contesté comme pilote de la politique économique et sociale et incité à ne jouer qu'un rôle de régulateur au profit du privé ou des collectivités territoriales et de l'Europe.	
2.4. Son aveu d'impuissance à infléchir des choix du patronat délocalisant ou fermant des entreprises y compris quand elles engrangent des bénéfices, l'affaiblissement des services publics dans un certain nombre de territoires, ont renforcé ces tendances.	
2.5. L'incapacité du syndicalisme à créer un vrai rapport de forces,	

	,
l'absence de victoires importantes et la division des organisations n'ont pas permis d'infléchir ces orientations.	
2.6. Les chiffres publiés par le ministère du Travail donnent 51 % au «	
bloc des syndicats d'accompagnement » qui argue du fait qu'il répond à l'aspiration des Français demandeurs de « syndicats plus réalistes ». Cette situation et le constat que la crise exacerbe la demande de pragmatisme et facilite les régressions alliées à la possibilité de signer des accords sans que les non-signataires puissent s'opposer au texte (exemple de l'ANI) peut conduire à un renforcement d'un syndicalisme qui ne s'inscrit que dans les « marges des politiques libérales ».	
2.7. Un tel contexte impose de renforcer le syndicalisme dans tous les secteurs mais aussi dans une dynamique interprofessionnelle capable de redonner confiance dans sa capacité à agir pour l'ensemble des salariés.	
	3. Une lutte déterminée et intransigeante contre le choix de l'austérité
	-
	3.1 Avec le pacte de responsabilité le Gouvernement tourne le dos aux engagements du candidat à la présidence en matière
	de lutte contre la financiarisation de l'économie. Ce tournant, prévisible dès l'acceptation du TSCG, constitue un renonce-
	ment à toute relance de l'activité économique, au renouveau
	industriel, à la réduction des inégalités et à la transition écologique.
	3.1.1 Le « pacte de responsabilité » constitue une ponction considérable sur le pouvoir d'achat des salariés au profit des

entreprises. Le Gouvernement impose ainsi une réduction de de 50 milliards d'euros de dépenses publiques, ce qui devrait abaisser au moins d'autant la production de richesse en France.

- 3.1.2 Cette réduction des salaires et des pensions induites par les choix du Gouvernement, d'une ampleur jamais vue, prolonge la dépression et ne peut qu'amplifier une crise principalement liée à une insuffisance des débouchés. Alors que les économies d'une partie de l'Europe sont d'ores et déjà entrées en déflation, cette politique risque d'entrainer la France dans cette spirale ravageuse de la baisse des prix, des dépenses publiques et de la destruction des richesses humaines et matérielles dans le seul but de maintenir une rentabilité du capital (dividendes...) au niveau des exigences des marchés financiers, et de limiter le coût de la dette publique.
- 3.2 Dans ces conditions, le mouvement syndical est confronté à de lourdes responsabilités.
- 3.2.1 Il lui revient de construire un front unitaire contre l'austérité rompant avec la logique européenne de « compétitivité » qui fait des salaires un « coût » qu'il faut sans cesse réduire. La division syndicale nous condamne, tous, à l'impuissance et la résignation. Rien ne justifie aujourd'hui que toutes les forces syndicales opposées à cette orientation ne s'unissent pour agir ensemble contre la baisse des dépenses publiques, de la protection sociale, des salaires et des retraites.

3.2.2 Dans ces conditions, le système éducatif est condamné, et pour des années, à subir des coupes claires dans ses moyens. Le gouvernement s'inscrit ainsi dans la politique des années 2007-2012: déjà, de nouvelles suppressions d'emplois sont envisagées, les carrières sont clairement menacées et le gel du point d'indice est confirmé. Dans ces conditions, l'Ecole ne peut devenir que plus ségrégative et toute réforme est condamnée à l'inefficacité et sera évalué au coût qu'elle occasionnera. 3.2.3 Le Congrès de Versailles appelle toutes les organisations syndicales et au-delà à se concerter, à se regrouper et à agir ensemble pour mettre un arrêt à cette politique anti sociale et suicidaire qui ne peut qu'encourager les forces les plus réactionnaires à aller plus loin dans leur démagogie auprès des couches populaires, à prôner le repli nationaliste et de fausses solutions qui ne visent qu'à diviser le salariat. 3. POUR L'EDUCATION : LES MOYENS D'UNE AMBITION A **AFFIRMER** 3.1. La loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école n'a pas su créer la dynamique attendue par la Nation, en partie à cause du refus de porter la scolarité obligatoire à 18 ans, mesure pourtant indispensable socialement et qui aurait permis de penser autrement les contenus sur l'ensemble de la scolarité et de renforcer l'unité du second degré. Pour le SNES-FSU, il est urgent de rompre nettement avec la loi de 2005 et les politiques éducatives de ces dix dernières années sur au moins trois points.

	,
3.1.1. Il faut en premier lieu programmer, contrairement à la rigueur budgétaire imposée par le gouvernement, un investissement nettement plus important pour que l'Éducation nationale soit le moteur du développement intellectuel, social et économique du pays, indispensable en réponse aux besoins en qualifications de haut niveau dans une société en pleine mutation.	
3.1.2. Il est indispensable de sortir de l'enfermement, en grande partie idéologique, dans l'idée que la rupture entre les premier et second degrés constitue la cause essentielle des difficultés scolaires, ce qu'aucune étude scientifique sérieuse ne peut valider. La difficulté scolaire ne naît pas uniquement à l'entrée en Sixième ou au cours du collège, elle peut se construire à tous les niveaux mais, en ce qui concerne les sorties sans qualification, elle a essentiellement ses racines dans le premier degré.	
3.1.3. Enfin il faut repenser la réforme de la formation des enseignants et CPE dans son ensemble, en y intégrant, entre autre, la nécessité absolue de lutter contre la crise du recrutement qui touche de plein fouet le second degré : les métiers de l'enseignement exigent une formation disciplinaire de haut niveau alliée à une véritable formation en sciences de l'éducation, pédagogie, didactique de sa discipline, psychologie de l'adolescent prenant appui sur la recherche. Un dispositif de prérecrutement doit être mis en place.	
3.2. Pour relever le défi de l'élévation générale des qualifications et de la lutte contre les inégalités sociales et scolaires, le système éducatif doit trouver une nouvelle cohérence. L'unité du second degré amenant toute une génération au niveau baccalauréat est un élément fondamental parce qu'il dégage le collège de l'urgence de l'orientation, en particulier pour les élèves les plus en difficulté dont l'avenir scolaire est trop souvent	

scellé dès leur entrée en Sixième. Elle est indispensable pour construire le triptyque formation initiale/insertion dans la société et dans l'emploi/formation tout au long de la vie. Elle doit être pensée à partir de l'objectif de l'accès de tous à une culture commune, telle que la développe le projet éducatif de la FSU, structurée par les disciplines scolaires. La relance de l'éducation prioritaire est une priorité.	
3.3. Aucune refondation ne peut se faire sans les personnels qui doivent reprendre la main sur leur métier. Le SNES-FSU les appelle à faire entendre leur voix dans tous les débats sur les textes d'application de la loi.	
3.4. S'agissant de l'exercice du métier, deux ans après l'arrivée du gouvernement, les personnels ne peuvent plus attendre ou se contenter de promesses. Il est temps d'imposer le changement. Pour cela, le SNES doit porter ses revendications et obtenir avec les personnels les transformations qu'ils attendent : amélioration des conditions de travail et d'emploi, abandon des méthodes « managériales » au profit d'une gestion plus démocratique et plus collective des établissements, revalorisation salariale et matérielle des métiers de l'éducation, évolution des statuts et des missions, dans le respect de quatre conditions (définition hebdomadaire du service des personnels ; aucun alourdissement de la charge de travail des personnels ou du nombre d'heures de cours dues ; respect de la qualification disciplinaire ; respect des missions de chacun).	
4. FAIRE VIVRE LE SYNDICALISME DE TRANSFORMATION SOCIALE POUR GAGNER	
d'avancer sur la construction d'un nouvel outil syndical parce que la	Gagner pour le second degré et ses personnels demande aussi d'avancer sur la construction d'un nouvel outil syndical parce que la transversalité des questions ne permet plus de penser que des améliorations notables

	seraient possibles dans l'éducation sans des évolutions globales. <u>les</u> revendications que nous portons pour le Service public d'Education et, les personnels exigent de peser pour d'autres choix économiques, sociaux et budgétaires.
4.2. La première urgence est de replacer les débats dans un cadre politique et de démonter le sens des politiques en cours, d'éclairer leurs véritables	
finalités : instrumentaliser la crise pour mettre fin à l'État social, transférer la dépense publique vers la dépense privée, livrer à la concurrence tous les services, en finir avec les protections collectives.	
4.3. Il s'agit de convaincre que d'autres choix sont non seulement possibles mais indispensables. Développer la protection sociale et les services publics est la voie la plus efficace et la moins coûteuse pour lutter contre les inégalités sociales, construire la transition écologique.	
4.4. La lutte contre les paradis fiscaux, contre le détournement de la dépense publique au profit d'intérêts privés peut rassembler les combats de tous les peuples.	
4.5. Il faut repenser le rôle de l'État : ce dernier doit être stratège et acteur, stratège car il doit être le décideur des choix économiques et sociaux, acteur car il est seul en mesure de garantir par ses actions l'égalité entre les territoires, entre les citoyens et d'imposer un modèle de développement intégrant l'intérêt général.	
4.6. L'articulation avec l'action des collectivités territoriales doit être repensée autrement que par le souci de faire porter sans cesse plus de missions de service public sur les collectivités territoriales pour des raisons budgétaires.	

	1100.800000, 0111100.8 1111.00 2011
4.7. L'action de l'État sur les services publics doit être renforcée (transport, énergie), les services publics étant un outil économique stratégique, singulièrement en période de crise.	
4.8. Quant à la fonction publique, elle doit jouer un rôle déterminant dans le développement des solidarités et l'accès de tous à des services essentiels pour chaque citoyen comme l'éducation, la santé, la justice et la sécurité.	
4.9. Leur marchandisation, même partielle, ou leur mise en concurrence sont porteuses de graves et profondes inégalités marginalisant davantage encore une partie de la population, fragilisant voire ruinant certaines solidarités. C'est en ce sens que le principe statutaire, avec ce qu'il impose en particulier en terme de recrutement et de définition des missions des fonctionnaires, et le respect de la laïcité sont indispensables pour l'efficacité de ces missions.	

VOTE DU TEXTE THEME INTRODUCTIF:

POUR: 96 CONTRE: 1 ABSTENTION: 2 NPPV: 12